

ECOLE PRIMAIRE LES TILLEULS - MARMAGNE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE

DU 16 JUIN 2025

• Membres présents

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes MONJOINT, LANDEAU-VANDAMME, BOUQUET, DELAITTRE, GUERIN, CAILLAT, BONNEAU, MARTIN

Les représentants de la mairie : M. MILLEREUX (Adjoint chargé des affaires scolaires)

Les enseignants : Mmes THUIZAT, LACANAL-BLAIN, BARBIER, LAUVERJAT, BIONIER, AUDEBERT, M. LEBRET, M TATAR

Le DDEN : M BOUQUIN

• Membres excusés

M DUPERAT, Maire de Marmagne

Mme BESSET FERREIRA, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme HEYER et M SORIANO, enseignants membres du RASED

Mme BERRUET, enseignante Brigade

Mme LUSTIERE, enseignante ZIL

Mme JEANGUYOT et M SAMPIERI, représentants de parents élus

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE

Aucun retour n'a été formulé par les familles au sujet du précédent procès-verbal.

2) BILAN DES EFFECTIFS ET PERSPECTIVES POUR LA RENTREE 2025

Il y a actuellement 156 élèves dans l'école. La moyenne par classe s'élève à 22 élèves.

L'équipe enseignante restera la même à la rentrée prochaine. Seule Mme BIONIER, qui assure la journée de décharge de la directrice, pourrait partir de l'école. La Directrice informe les membres du Conseil que son temps de décharge restera identique à la rentrée de septembre (un tiers de décharge), mais les jours concernés sont pour le moment inconnus.

Les effectifs devraient être en légère baisse. A ce jour, en septembre 2025, en tenant compte du départ de 24 élèves prévus (dont 17 CM2 vers le collège), et de l'arrivée prévisionnelle de 16 élèves minimum, il y aurait un total de 146 élèves répartis par niveau de la manière suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	21	16	14	24	19	24	18

La moyenne à 7 classes serait de 21.1 élèves par classe. Nous rappelons que le conseil des maîtres est souverain en ce qui concerne la répartition des élèves dans les classes (notamment pour l'organisation des classes à double niveau, qui seront inévitables pour la maternelle). La directrice précise que naturellement ces données chiffrées sont provisoires et susceptibles d'être modifiées d'ici la rentrée de septembre.

Ainsi, la Directrice annonce au Conseil qu'elle accueillera des CE2 à la rentrée prochaine dans sa classe, et non plus des élèves de maternelle comme ces dernières années. Lors de la sieste des PS, les MS seront rassemblés pour travailler ensemble, tout comme les GS. Les 2 ATSEM seront présentes pour travailler avec tous les élèves de maternelle, y compris les GS mélangés aux CP.

3) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

La Directrice se fait le relais des parents des classes de CP et CE1 CE2 qui remercient Mme BARBIER et M LEBRET pour l'organisation de la classe de découverte à St Gilles Croix de Vie, fin avril. Une exposition sera proposée aux familles le 20 juin dans la salle de motricité.

L'après-midi du vendredi 4 avril, toutes les classes ont défilé dans les rues de la commune en toute sécurité. Les élèves avaient préparé leurs déguisements en classe sur le thème « la nature reprend ses droits ». Nous adressons un grand merci aux parents qui ont très bien tenu leur rôle d'encadrants, à l'Amicale pour les confettis et le goûter et à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs pour la création du magnifique bonhomme carnaval. L'équipe enseignante souhaite que cette collaboration autour d'un projet commun reste pérenne. C'était un moment très agréable pour enfants, parents et enseignants, qui a pu durer avec les jeux en bois empruntés à la ludothèque de Bourges par l'Amicale, auxquels petits et grands ont pu jouer.

Le 16 mai, l'école maternelle a été inaugurée en présence de M le Maire et d'autres autorités. Les élèves étaient présents pour assister à la découpe du ruban bleu, blanc, rouge. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour son invitation et son action auprès de nos élèves. Une exposition de photos sur l'eau, prêtée par l'agglomération de Bourges Plus, a été proposée aux familles ce jour-là.

Le 20 mai, une réunion d'accueil des futurs parents de PS de l'année scolaire suivante a eu lieu en présence de M MILLEREUX, qui représentait la mairie, de Mme LEMAITRE, qui représentait la cantine, de Mme CONDROYER, qui représentait l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, de Mmes THUIZAT et LACANAL-BLAIN, enseignantes en maternelle et de Mme AUDEBERT, la Directrice. Les parents ont pu visiter les locaux scolaires et périscolaires (cantine comprise) et les partenaires ont pu répondre à leurs questions. Un livret d'accueil a été distribué à l'occasion. Les admissions ont eu lieu ensuite. La directrice a chaque fois pris le temps de visiter les locaux avec parents et enfants et de répondre au maximum aux questions et inquiétudes des parents. L'objectif est de pérenniser ce moment de rencontre et d'échange pour rassurer et accompagner parents et enfants.

L'ensemble des élèves a continué à se rendre régulièrement à la bibliothèque de Marmagne. Le Conseil d'école remercie les bénévoles qui permettent l'accès à ce lieu de culture. L'équipe enseignante espère que les élèves pourront en profiter de nouveau au maximum l'année scolaire prochaine, même si M MILLEREUX fait un appel à de nouveaux bénévoles puisque certaines personnes présentes cette année arrêtent leur rôle.

Le 15 mai, les classes de PS, MS-GS, GS-CE1, CP et CE1 ont profité d'un spectacle musical autour des 4 saisons. Le spectacle a été financé par l'Amicale Laïque.

Dans le cadre de la Semaine de maternelle, les 3 enseignantes ont organisé le lundi 26 mai 2025 une journée spéciale autour de l'eau. Le matin, 9 équipes mélangeant PS, MS et GS ont réalisé de petits jeux en suivant un parcours d'orientation dans l'école. Ils ont pique-niqué ensemble, avec des familles venues spécialement partager le repas. Et l'après-midi, après des lectures d'albums, les élèves de MS et GS ont profité d'ateliers scientifiques. Les enseignantes remercient tous les parents qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette journée.

Les élèves de la maternelle ont pris le train gratuitement le 12 juin, direction Bourges. Dans les jardins des Prés Fichaux, ils ont profité d'un atelier gratuit proposé par la ville de Bourges autour de l'eau ou des statues.

Pour information, les enseignants garderont et se transmettront les cartes de voyage pour le dernier trimestre de l'année civile si des voyages devaient être organisés. Les familles qui le souhaitent peuvent demander un duplicata à Agglobus.

De plus, le 20 juin, ils iront à l'Odyssée du Berry pour mettre en éveil leurs 5 sens dans les jardins.

Le projet d'Aire Terrestre Educative a enrichi les connaissances des élèves de CE2 CM1 tout au long de l'année. Les actions menées pourront être reconduites d'autres années, afin de poursuivre l'amélioration

de cette aire. Il y a eu 6 interventions cette année et il y en aura 7 l'an prochain. Des sorties vélo sont prévues pour cette fin d'année, le long du canal.

La classe de CM1 CM2 a proposé une représentation de leur travail autour du théâtre à la salle des fêtes le vendredi 6 juin au soir. Ce même jour, les CM2 ont visité le collège avec un assistant d'éducation, avec une intervention autour des dangers des réseaux sociaux, et ils ont déjeuné au self. Le 13 juin, l'ensemble de la classe assistera au filage du spectacle des collégiens. Le 1^{er} juillet est prévue une représentation théâtrale par les élèves aux autres classes de l'école. Enfin, le 3 juillet, la classe visitera le château de Sully sur Loire et profitera d'un atelier sur place. La sortie est financée par l'Amicale Laïque (entrées et atelier), le coût transport est partagé entre la mairie et l'AMIE.

L'équipe enseignante remercie vivement l'Amicale Laïque qui a financé les visites et activités durant cette année scolaire.

La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 27 juin après l'école. L'Amicale Laïque des parents de Marmagne prend en charge l'organisation. Il y aura une partie jeux/stands/tombola suivie d'une partie spectacle organisée par les enseignants.

Nous rappelons qu'après 16h20, les enfants ne seront plus sous la responsabilité des enseignants. Mais il est impératif que les enfants qui participent au spectacle soient réunis à partir de 18h auprès de leur enseignant(e). Un mot d'information a circulé à ce propos dans les cahiers de liaison.

La fin de l'année scolaire aura lieu le vendredi 4 juillet au soir.

4) BILAN DE L'EVALUATION D'ECOLE

Les APC seront reconduites dès septembre. Elles seront notamment proposées en fonction des résultats aux évaluations nationales qui auront lieu dans tous les niveaux de l'élémentaire en début d'année.

Deux évaluateurs sont venus dans notre école toute une journée. Ils ont pu rencontrer M le Maire, plusieurs représentants de parents, les ATSEM, les élèves, la responsable de l'accueil périscolaire et l'équipe enseignante. Ils ont apprécié la communication efficace avec les familles et les réunions de concertation mises en place avec les différents services de la mairie.

Ils encouragent l'équipe enseignante à développer des outils communs pour faire encore plus progresser les élèves.

Certaines de leurs préconisations seront mises en place dès la prochaine rentrée.

5) POINT SUR LES TRAVAUX DANS L'ECOLE

Nous remercions la municipalité pour les travaux d'entretien, de réparation et les investissements effectués pendant toute cette année scolaire. Nous remercions tous les agents de la commune pour leur écoute et leurs services.

L'équipe enseignante remercie également la municipalité pour le vote d'un budget exceptionnel pour financer l'achat de séries de manuels de mathématiques et de français en CE1 et CM2.

Les grands travaux de l'école sont actuellement poursuivis avec les WC de l'élémentaire.

Quelques demandes sont listées ci-dessous (par ordre chronologique) :

- Surélever les 17 tables de la classe de Mme AUDEBERT à hauteur d'élèves de CE2 (identiques à celles des actuels CE1) ;
- Peinture du tableau de la classe de PS avec une peinture aimantée ;
- Installation d'un crochet pour compléter la fermeture actuelle sur la porte donnant sur la machine à laver ;

- Barre de seuil de porte de la classe de Mme AUDEBERT, donnant sur le couloir à refixer ;
- Poste de téléphone à changer dans la classe de Mme LAUVERJAT ;
- Dans le dortoir, traces d'humidité sur des plaques du plafond ;
- Fenêtre de la classe de PS qui accroche à l'ouverture ;
- Bordures autour des tilleuls devenues dangereuses à enlever et remettre de la terre pour éviter une marche et surtout enlever les 4 bordures qui n'entourent plus aucun arbre (et combler le sol) ;
- Trouver un système permettant à la porte d'entrée du hall de la maternelle de rester ouverte sans cale ;
- Nettoyage de la cour juste avant la rentrée (hautes herbes, feuilles...) ;
- Accrocher au mur le banc de la cour de la maternelle incliné contre la cabane en bois ;
- Système de fermeture de la porte intérieure de la classe de Mme LACANAL BLAIN à refixer ;
- Manque de rideaux dans la classe de Mmes BARBIER et LAUVERJAT ;
- Cabane/chalet en bois à renforcer ou à changer ;
- Manque d'un système d'alarme lors d'un exercice PPMS Attentat intrusion ;
- Enrobé à refaire dans les deux cours de récréation ;
- Besoin d'un deuxième arbre dans la cour de la maternelle pour créer de l'ombre.

Dans le cadre de l'équipement informatique, les maîtresses de maternelle expriment leurs besoins d'installation dans chaque classe (3 classes concernées) d'un vidéoprojecteur et d'un écran.

L'équipe enseignante note bien que toutes ces demandes représentent beaucoup dans le budget d'une commune et est bien consciente que tout ne pourra pas forcément être réalisé sur la prochaine année scolaire. Mais nous profitons de ce Procès-Verbal pour en faire la liste et en garder une trace.

M MILLEREUX indique que la mairie subit elle aussi une forte diminution des subventions de l'Etat et que cela va malheureusement réduire les investissements à l'avenir.

6) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Des visites médicales assurées par une infirmière de la PMI ont eu lieu pour certains PS et MS en avril. Les CM1 ont pu, sous réserve d'autorisation parentale, bénéficier d'un diagnostic de troubles du rachis avec une kinésithérapeute (action proposée par la CPAM du Cher).

Il a été décidé que seules 2 classes (CM1 de Mme LAUVERJAT et CM2 de M TATAR) pourront profiter de séances de natation l'an prochain, à cause du coût que ces sorties représentent pour la mairie (entrée au centre aquatique et transport). Les enseignants demandent à cette occasion à la commune d'envisager une augmentation du budget transport (les coûts augmentant chaque année).

La Directrice rappelle que l'École maternelle est obligatoire dès 3 ans, mais que les parents des PS sont en droit de demander une autorisation d'aménagement du temps scolaire. Elle invite les parents qui n'auraient pas encore procédé à l'inscription de leur enfant en mairie à le faire rapidement.

Une question de parents a été proposée en amont du Conseil autour des jeux lors des récréations de l'élémentaire. La Directrice présente les propositions apportées cette année (suppression du foot, coin gym avec des tapis...) et annonce que des jeux ont été achetés avec un financement de l'AMIE (participation des familles en début d'année) pour diversifier les propositions dès septembre prochain. Les représentants proposent aussi de mettre en place une boîte à livres, ou une malle de jeux avec un appel aux dons auprès des familles de l'école en début d'année. L'idée plaît au Conseil et sera mise en place en septembre.

L'AMIE a également financé l'achat de ballons de baskets pour travailler ce sport au sein d'une classe (12 ballons achetés).

Les deux services de cantine seront toujours mis en place pour la prochaine année scolaire. Les élèves de maternelle déjeuneront au premier service, ceux de l'élémentaire au deuxième. La grande nouveauté pour l'an prochain est la réservation des différents services sur l'espace famille. Une information a circulé dans les cahiers de liaison à ce sujet afin que les familles créent un compte.

L'organisation de la semaine scolaire sera la même à la rentrée de septembre : 4 jours de classe, avec les mêmes horaires que cette année.

Le procès-verbal du conseil d'école sera consultable sur le site internet de la municipalité, envoyé sur l'adresse mail des parents d'élèves élus et affiché en deux exemplaires à l'école. Il peut être fourni sur demande aux familles.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 1^{er} septembre 2025. La directrice espère accueillir l'ensemble des parents et enfants de l'école dans la cour côté élémentaire à 8h35. Il y aura un accueil privilégié pour les élèves et les parents de PS dans la classe. Pour les autres niveaux, les parents ne pourront pas entrer dans les classes.

La maîtresse de PS et la Directrice demandent à la mairie s'il est possible qu'une personne de l'accueil périscolaire reste aider à l'accueil des élèves de PS ce jour-là. Un courriel sera envoyé à la mairie dans ce sens.

Aucune question particulière supplémentaire n'est posée à la fin de ce conseil d'école.

Fait le 17 juin 2025,

Une enseignante
Karine LACANAL BLAIN



L'adjoint au Maire chargé des affaires scolaires
Gérard MILLEREUX



Monsieur le Maire
Bernard DUPERAT



La directrice et Présidente du Conseil d'école
Mathilde AUDEBERT



